

Lobbying et bibliothèque : un acte de foi?

Autor(en): **Cordonier, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 1: **Lobbying für Informationsdienste : Theorie und Praxis = Le lobbying des services d'information : concept et réalité = Il lobbismo dei servizi d'informazione : concetto e realtà**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-769759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

auch zum Parlament, und können damit immer wieder die Funktion nicht nur der NB, sondern aller Bibliotheken für unsere Gesellschaft erläutern. Darüber hinaus beschränkt sich die NB bewusst auf die gezielte Information interessierter Mitglieder des Parlaments, vor allem der Bildungs- und Kulturkommissionen, zu ihrem Auftrag und ihren Aktivitäten.

Die Begriffe, so hoffe ich gezeigt zu haben, sind auch in den Fachbereichen

des Marketings und der Kommunikation nicht beliebig austauschbar. Sie bezeichnen zwar verwandte, aber trotzdem unterschiedliche Disziplinen, die Unterschiedliches leisten können. Gerade im Kulturbereich sind Marketing und Kommunikation dann erfolgreich, wenn klar ist, was sie erreichen sollen, und die Massnahmen in den unterschiedlichen Bereichen sorgfältig aufeinander abgestimmt sind.

Kontakt: Hans-Dieter.Amstutz@nb.admin.ch

Weiterführende Literatur:

- Fischer, Walter Boris: *Kommunikation und Marketing für Kulturprojekte*, Bern, Stuttgart, Wien: Haupt, 2001
- Kuss, Alfred/Tomczak, Torsten: *Marketingplanung: Einführung in die marktorientierte Unternehmens- und Geschäftsfeldplanung*, Wiesbaden: Gabler, 4. Auflage, 2004
- Schwarz, Peter, et al.: *Das Freiburger Management-Modell für Nonprofit-Organisationen*, Bern, Stuttgart, Wien: Haupt, 5. Auflage, 2005

Lobbying et bibliothèque: un acte de foi?

Jacques Cordonier,
directeur Médiathèque Valais

Si le terme lobbying doit être en principe utilisé avec prudence, une démarche de présence et de communication doit être insérée dans l'ensemble des activités de la Médiathèque Valais. Cette démarche est intrinsèque à l'élaboration de l'identité, de la stratégie et de l'action des bibliothèques.

Il importe que le lecteur sache de quel point de vue l'auteur s'exprime. J'avoue donc d'emblée que je ne crois guère au lobbying pour les bibliothèques. J'emploie à dessein un terme du domaine de la foi, car j'ai le sentiment que nos métiers entretiennent depuis quelques années avec la notion de «lobby» une relation de cette nature. Julia Kristeva rapproche les termes «croire» et «créance», la foi étant en quelque sorte un «acte de confiance impliquant restitution»¹. Il y a un peu de cela dans le discours sur le lobbying: un acte de foi et d'espérance qui postule «Cela va marcher et nous aurons en retour une solution qui assurera reconnaissance et ressources aux bibliothèques, dans le futur». Je n'ai pas cette foi.

Si j'en crois *Wikipédia*, «Le lobbying est une activité qui consiste à procéder à des interventions destinées à influencer directement ou indirectement les

processus d'élaboration, d'application ou d'interprétation de mesures législatives, normes, règlements et plus généralement, de toute intervention ou décision des pouvoirs publics.»² Sous une forme individualisée et isolée, je ne considère pas cette action comme centrale à notre activité. De plus, dans son étymologie, elle renvoie aux «antichambres du pouvoir» où notre destin se jouerait par intrigues et jeux d'influences. Certes, ma naïveté ne m'amène pas à ignorer que ceux qui fréquentent ces lieux ont un impact important sur notre devenir collectif, mais à vouloir accorder une place essentielle à cette dimension, je perçois également la conséquence qui lui est corollaire et qui nous permet de nous poser en victimes qui n'auraient pas su, pas eu les moyens de se faire entendre des puissants: «Nous n'avons pas de lobby des bibliothèques, c'est pour cela que...» Alors que, peut-être, il s'agit d'autre chose.

Je ferai donc un usage parcimonieux du terme lobbying dans mon vocabulaire professionnel, évitant de le considérer comme un champ d'action spécifique, délimité. Par contre, dans l'ensemble de nos activités, nous devons insérer une démarche de *présence* et de *communication* qui est intrinsèque à l'élaboration de l'identité, de la stratégie et de l'action des bibliothèques. C'est ici que le tigre de Soyinka prend sa place: ne pas parler de soi parce que

l'autre – le public, le pouvoir, les gens d'influence – nous ignorerait, ne nous connaîtrait pas, ne comprendrait pas comment nous fonctionnons, mais être présent aux autres, dans l'action, dans le service, dans les réponses aux enjeux de la société contemporaine. Je demeure persuadé que le meilleur résultat peut être obtenu non pas tant en répétant à l'envi qui nous sommes, mais bien davantage en observant et interprétant les signes de la société, particulièrement de notre environnement, pour construire nos propositions. Pour filer la métaphore de Soyinka: «en guettant notre proie» pour bondir au moment opportun afin d'adapter notre manière d'apporter notre contribution.

Dans ce contexte, il convient, à mon sens et si l'on retient la définition du lobbying donnée par *Wikipedia*, de distinguer l'influence collective que les bibliothèques doivent chercher à avoir sur les pouvoirs publics, de ce que les bibliothèques doivent entreprendre individuellement pour convaincre leurs tutelles et partenaires. Dans les deux

1 Julia Kristeva. *Cet incroyable besoin de croire*. Paris: Bayard, 2007

2 Lobbying. In: *Wikipedia* [en ligne], [consulté le 18 janvier 2008], <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lobbying>

cas, le «lobbying» doit être au service d'une stratégie et d'un plan d'actions. Au plan global, du pays et de l'ensemble du système des bibliothèques, c'est à mes yeux la stratégie et le plan d'action collectifs qui sont aujourd'hui insuffisants, même si, notamment dans le domaine des bibliothèques universitaires, des progrès notables ont été accomplis ces dernières années. Il serait bon de leur consacrer la priorité. Où pouvons-nous lire la vision des bibliothèques ou du système d'information documentaire suisses, toutes institutions confondues? Où pouvons-nous prendre connaissance du plan d'actions de l'ensemble des bibliothèques suisses? Ce seraient là les fondations d'une action de lobbying.

C'est dans cet esprit que je réponds à l'invitation des éditeurs d'*arbido* d'évoquer quelques actions concrètes conduites en Valais ou par la Médiathèque Valais.

Concevoir globalement, agir localement

Dans un précédent article où le doute affleurerait déjà dans le titre sur la place

du lobbying³, avec Evelyne Nicollerat, alors présidente du Groupement valaisan des bibliothèques, nous avons décrit comment, en quelques étapes, les bibliothèques valaisannes et leurs représentants se sont engagés dans un processus qui s'est étalé sur plus d'un quart de siècle afin d'associer les pou-

Le tigre ne proclame pas sa tigritude, il bondit sur sa proie et la dévore.

Wole Soyinka

voirs publics et la population à la mise en place d'un réseau de bibliothèques de lecture publique qui aujourd'hui permet à 90% de la population d'habiter à moins de 15 minutes en transport en commun d'une bibliothèque qui répond aux exigences des *Normes de la CLP pour les bibliothèques de lecture publique*. Nous avons souligné, alors que le premier *Plan directeur des bibliothèques et centres de documentation valaisans* ne déployait ses effets que depuis un an, l'importance de ce document stratégique qui dispose d'un statut officiel ancré dans la loi sur la promotion de la culture. L'importance de cet outil s'est encore accrue depuis cinq ans, et un nouveau *Plan directeur des bibliothèques* a été adopté par le Chef du Département de l'éducation de la culture et du sport en octobre 2007 pour couvrir les années 2007 à 2011⁴. On y trouve notamment le bilan de la mise en œuvre du plan précédent, une vision de la bibliothèque à l'horizon 2011 et les actions prévues, au nombre de 45, pour en prendre le chemin.

Avec le *Plan directeur*, nous nous efforçons, à l'échelle du canton, de revisiter notre identité et notre vision en dégageant les services que nous voulons offrir à la population. Au moment où les fonctions traditionnelles du prêt et de la consultation des documents sont encore en progression quantitative mais vont se stabiliser et probablement décroître, nous avons choisi de mettre l'accent sur les dimensions culturelles, pédagogiques et sociales que permettent de développer les espaces physiques et virtuels des bibliothèques. La bibliothèque n'est pas seulement un point d'accès à l'information, mais un lieu, dans la ville ou sur la toile, qui aide

à s'approprier la connaissance et la culture, à en faire quelque chose pour soi. Cette option de base nous amène à insister sur la valeur ajoutée, l'apport spécifique des bibliothécaires et donc à mettre l'accent sur leur formation continue. De l'identité et de la vision, nous passons ainsi à la stratégie et à sa mise en œuvre par des actions concrètes, énumérées dans le plan.

L'élaboration du *Plan* ne s'est pas faite «en chambre», mais bien en interaction avec les professionnels, les responsables des milieux éducatifs et culturels ainsi que les autorités qui ont été associés dans le cadre d'un large processus de consultation à plusieurs étapes. Partager nos préoccupations et nos ambitions, inviter nos partenaires à être co-constructeurs du projet, c'est également favoriser leur adhésion et leur soutien.

Il faut distinguer l'influence collective que les bibliothèques doivent chercher à avoir sur les pouvoirs publics, de ce que les bibliothèques doivent entreprendre individuellement pour convaincre leurs tutelles et partenaires.

Ce travail que l'on peut qualifier de «lobbying» n'est cependant pas considéré comme une activité pour elle-même, mais comme un élément consubstantiel de la démarche d'élaboration du *Plan*, et ultérieurement de sa mise en œuvre.

Etre parmi les autres

Le *Plan* établi, mettons-nous au travail, non pas dans «l'antichambre», mais là où sont nos partenaires. A ce propos, je puis citer un exemple encore frais et fragile, mais dont nous pouvons considérer que les fruits tiendront la promesse des fleurs.

Les bibliothèques valaisannes sont désormais entrées dans le processus de gestion de la qualité, non pas tant parce qu'elles ont besoin de démontrer leur «excellence» par une *Certification ISO*, certificat qu'au demeurant elles viennent d'obtenir, pour les dix premières d'entre elles, le 17 décembre 2007⁵, mais parce les outils de la gestion qualité sont particulièrement pertinents pour stimuler, orienter et conduire

3 Cordonier, Jacques; Nicollerat, Evelyne. *Lobby pour les bibliothèques en Valais?: penser réseau à l'échelle d'un canton!* In: *arbido* 2002, n° 4, avril, pp. 11-12

4 Le Plan directeur des bibliothèques 2007 peut être consulté, en français et en allemand, à partir du site www.bibliovalais.ch > Documentation pour les bibliothécaires.

5 Les premières bibliothèques valaisannes qui ont obtenu cette certification dans une solution dite de branche sont de tailles fort différentes, mais utilisent le même système de gestion de la qualité. Il s'agit des bibliothèques de Crans-Montana, de Grimisuat, d'Orsières, de Sierre et des sites de Sion, Martigny et St-Maurice de la Médiathèque Valais pour la partie romande du canton; de Naters, de Münster et du site de Brigue de la Médiathèque Valais pour la partie haut-valaisanne. La certification a été délivrée par ProCert www.procert.ch conformément aux normes ISO 9001 (2000) et ISO 14001 (2004). Le site www.bibliovalais.ch > Documentation pour les bibliothécaires > *Bibliovalais Excellence* présente la solution choisie basée sur la plateforme Valais Excellence www.valais-excellence.ch

l'amélioration de leurs services. Par ailleurs, ces outils sont installés peu à peu dans les administrations communales dont elles dépendent. Dans la perspective de l'intégration de la notion de lobbying, il est intéressant d'observer comment cela se met en place.

Petite histoire. La responsable d'une bibliothèque municipale se pré-

La bibliothèque n'est pas seulement un point d'accès à l'information, mais un lieu, dans la ville ou sur la toile, qui aide à s'approprier la connaissance et la culture, à en faire quelque chose pour soi.

occupe de la manière dont son administration communale va intégrer la bibliothèque dans le système de gestion de qualité de son administration. Elle exprime la préoccupation que les spécificités «métier» de la bibliothèque seront difficiles à prendre en compte. Donnant suite à cette «alerte», un groupe pilote constitué de bibliothèques municipales et de la Médiathèque Valais élabore, avec le même outil que celui utilisé par l'administration communale en question, un dispositif de gestion de la qualité dans la perspective de sa généralisation à l'ensemble du réseau cantonal. Etre présent, affirmer notre identité et

nos caractéristiques, là où sont les autres, en l'espèce dans le système de gestion de la qualité «Valais Excellence»: voilà la réponse que nous tentons d'apporter aux changements qui, en l'occurrence, caractérisent la gestion publique contemporaine.

Parler au cœur

Nous sommes pour quelques années encore, mais ceci ne durera probablement pas de façon éternelle, dans une société marquée par la nostalgie. L'accélération des mutations et la globalisation ont pour contre-coup d'amener nos contemporains à porter une attention particulière à toute trace du passé, celui-ci pouvant dater simplement de quelques mois.

Dans ce registre, les bibliothèques qui ont une vocation patrimoniale, telle la Médiathèque Valais, sont détentrices de matériaux qui peuvent abondamment entrer en résonance avec cette «nostalgie», pour l'alimenter certes, mais j'espère surtout pour accompagner le public dans son interprétation et sa prise de distance si le travail de mise en perspective est suffisamment fait. A l'instar de nombre de ses consœurs, c'est dans ce sens que la Médiathèque Valais positionne sa présence dans l'espace public en matière de patrimoine. A titre d'exemples, elle le fait:

- dans la presse avec une chronique photographique hebdomadaire à partir de ses archives photographiques commentées et mises en perspective⁶,
- par des rencontres mensuelles permettant aux jeunes chercheurs valaisans de partager avec un public constitué à la fois de scientifiques et de curieux du sujet pour aborder plus avant un élément ou un pan entier de l'histoire cantonale⁷,
- par des expositions photographiques alternant enquêtes contemporaines et fonds historiques⁸,
- en animant, en collaboration avec «l'Association valaisanne pour le réseau scientifique – VSnet», un forum de chercheurs en sciences humaines qui travaillent sur des sujets valaisans⁹,
- en illustrant des moments d'actualité avec des expositions de photographies, par exemple celle sur les débuts du tourisme présentée dans la salle des pas perdus, *le lobby*, du Parlement cantonal au moment où ce dernier débat (février 2008) de la loi sur le tourisme.

Voici quelques exemples qui partent tous de l'hypothèse suivante: il n'y a pas d'action de lobbying en tant que telle, mais un travail de médiation culturelle qui, de manière indirecte, va contribuer à renforcer la présence de la Médiathèque dans la presse ou dans l'esprit des décideurs parce qu'il s'accompagne d'un nécessaire travail de communication. Ce travail de médiation, nous nous

- 6 On trouvera des extraits sur le site de la Médiathèque www.mediathèque.ch. > Animations et publications > Chroniques photographiques.
- 7 Le programme et les objectifs de Valais en recherche peuvent être consultés sur www.mediathèque.ch > Animations et publications > Rencontres à la MV-Sion.
- 8 Jusqu'au 2 mars 2008, on peut admirer à la Médiathèque de Martigny le travail que le photographe Bernard Dubuis a consacré à ceux qui ont construit le nouveau tunnel du Lötschberg, sous le titre «Un tunnel, des hommes».
- 9 Le réseau se réunit une fois par an et dispose d'un répertoire des chercheurs et de leurs recherches. Pour davantage d'informations, voir: www.vsnet.ch > Recherche et formation en Valais > Forum des chercheurs

ABSTRACT

Jacques Cordonier stellt fest, dass der Glaube an die wundersamen Auswirkungen von Lobbying manchmal fast religiöse Züge annimmt. Lobbying kann alles, löst alles. Selber glaubt der Autor nicht, dass Lobbying die ultimative Lösung aller Probleme bringt.

Das Lobbying kommt erst an zweiter Stelle. Viel wichtiger ist die kulturelle Mediation. Was Bibliotheken bieten, spricht schliesslich für sich. Aus der kulturellen Mediation heraus können konkrete Strategien und Leitpläne entwickelt werden, währenddessen das Lobbying nur generelle Absichten verfolgt.

Auf nationaler Ebene fehlen abgesprochene und aufeinander abgestimmte Strategien (noch), im Kanton Wallis wurden mit der Erfüllung eines ersten Leitplans und mit der Ausarbeitung eines zweiten bereits Schritte in die richtige Richtung unternommen. Zu den mehrstufigen Konsultationsverfahren wurden sämtliche Betroffenen eingeladen.

Im Dezember haben die ersten zehn Bibliotheken im Kanton eine ISO-Zertifizierung erlangt – ein erster Schritt zur Umsetzung der Leitplanstrategie. Die damit verbundenen Qualitätsanforderungen bringen eine Verbesserung der Dienstleistungen. Die Bibliotheken wenden dabei dieselben Qualitätswerkzeuge an, wie sie auch in den Gemeindeverwaltungen nach und nach eingeführt werden. Das wiederum führt zu einer engeren Verzahnung zwischen Gemeinden und Bibliotheken.

Die Mediathek Wallis unternimmt zahlreiche Anstrengungen, um die Strategie umzusetzen und sich an der kulturellen Mediation aktiv zu beteiligen.

efforçons de l'accomplir à partir des intérêts du public, des éléments d'actualité, non de la volonté de délivrer un message. Il nous faut agir un peu à la manière dont Bruno Bettelheim parlait de la lecture en soulignant que pour qu'un enfant en fasse son activité, il importe de le convaincre que ce livre recèle des choses importantes pour lui. Qu'y a-t-il d'important pour Natacha ou Kevin dans nos bibliothèques? Lorsque nous pouvons répondre de manière convaincante à cette question, la totalité

10 Il me faut souligner que ce ne saurait être la responsabilité de sa *webmaster* qui au demeurant travaille d'arrache-pied à en concevoir un nouveau.

de nos prestations va «parler pour nous». Pour poursuivre dans la ligne des exemples et pour atténuer l'impression

Il n'y a pas d'action de lobbying en tant que telle, mais un travail de médiation culturelle qui, de manière indirecte, va contribuer à renforcer la présence de la Médiathèque dans la presse ou dans l'esprit des décideurs.

que l'auteur de ces lignes a vraiment «une très grosse tête», voici un contre-exemple, valaisan également: en 2008, le site internet de la Médiathèque Valais avec son jargon et sa structure ne remplit plus le postulat de Bettelheim¹⁰.

Pour conclure

Le lobbying est second et non premier. D'abord avoir une vision aussi claire que possible de la bibliothèque que nous voulons. Sortons de nos murs pour identifier où et comment la société nous interpelle et a besoin de nous. Puis, définissons pour notre bibliothèque, pour notre réseau cantonal ou régional, pour l'ensemble des bibliothèques de la Suisse une stratégie pour aller vers cette vision et mettons-nous en ordre de bataille au moyen d'un plan d'actions. Alors il est temps de vouloir partager ce que nous avons ainsi établi et de hanter les «lobbies des palais du pouvoir».

Contact: jacques.cordonier@mediatheque.ch

Die Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften (SAGW): Vermittlung, Vernetzung und Förderung

Stéphane Gillioz, unter Mitarbeit von Beatrice Kübli, wiss. Mitarbeiterin im Bereich Öffentlichkeitsarbeit

Die SAGW vertritt die Anliegen der Humanwissenschaften im Gespräch mit Entscheidungsträgern und Behörden sowie gegenüber Medien und Öffentlichkeit. Unter ihrem Dach finden rund 30 000 Forschende zusammen. Dies erlaubt der SAGW den Zugriff auf aktuellstes Wissen und damit qualifizierte Stellungnahmen.

Die Stimme der Humanwissenschaften
Diese Sätze sind zu lesen im Prospekt, in dem die SAGW ihre Aufgaben vorstellt. Alleine schon die Breite des Programms und die grosse Anzahl von Forscherinnen und Forschern, welche sich an den Aktivitäten der SAGW mit zeitlich grösserem oder kleinerem Einsatz beteiligen, sollten eigentlich Garantie genug sein, dass die Akademie in der Öffentlichkeit nachhaltig wahrgenommen wird. Die sorgfältige Durchsicht der Website www.sagw.ch und die

aufmerksame Lektüre der Jahresplanung 2008–2011 der Akademie geben einen weiteren, eindrücklichen Einblick in die Vielfalt der Projekte, über zahlreiche Kolloquien, die organisiert und unterstützt werden, über geförderte Publikationen und über die mannigfaltigen Kontakte, die zu weiteren Organisationen sowohl im In- als auch im Ausland unterhalten werden.

Kurzum: Die SAGW müsste eigentlich (fast) allen ein Begriff sein!

Weit gefehlt! Und es ist auch nicht die erklärte Absicht der Akademie, allen «ein Begriff zu sein». Die Akademie übernimmt viel eher und lieber die Rolle eines Türöffners, eines Vermittlers, einer Schnittstelle. Der Verzicht auf Profilierung bei der grossen Masse hat auf der anderen Seite den unbestreitbaren Vorteil, dass gezielte, nachhaltige, seriöse und effiziente Arbeit geleistet werden kann. Das Lobbying der SAGW ist zwar diskret, aber es dringt zum Kern der Sache vor. Die drei Aktivitäten, die wir im Folgenden vorstellen möch-

ten, können in mehrerer Hinsicht als exemplarisch für das Vorgehen der SAGW gelten. Bei den drei Aktivitäten handelt es sich um:

- die Empfehlungen zur Sicherung des nationalen Kulturgutes der Schweiz im digitalen Zeitalter
- das Projekt infoclio.ch
- den Preis Goldene Brille.

Empfehlungen zur Sicherung des nationalen Kulturgutes: Stellungnahme

Die SAGW hat in Zusammenarbeit mit führenden Fachorganisationen am 8./9. November 2007 in Bern die Tagung «Das digitale Gedächtnis der Schweiz. Stand, Herausforderungen, Lösungswege» durchgeführt.

Im Rahmen des Kongresses, an dem 210 Personen teilnahmen, wurden zwei Empfehlungen zuhanden der folgenden Adressaten verabschiedet:

- an den Vorsteher des EDI
- an die Vorsteherin des EDA
- an den Präsidenten der Konferenz der Kantonsregierungen